

## Conseil général de Val Terbi

MOTION U.	Motion	n°	
-----------	--------	----	--

## Soutien pour des transitions énergétiques

Les catastrophes climatiques de ces dernières années ont montré qu'il est indispensable de diminuer nos émissions de CO2.

La commune de Val Terbi montre un bel exemple en matière de transition écologique en assainissant ses bâtiments. En effet, suite à la rénovation de l'école de Geneveret, il n'y a plus de chauffage à énergies fossiles pour les bâtiments communaux publics, mais qu'en est-il sur le territoire communal ?

En 2021, sur la commune de Val Terbi, selon les statiques du Canton du Jura, il y avait encore 550 chauffages à mazout, 52 chauffage électrique et 4 au gaz, cela représente le 54% des systèmes de production de chaleur. Ces chiffres ne sont pas du tout satisfaisants.

La diminution ou la suppression des subventions cantonales pour des assainissements énergétiques vont à l'encontre d'une volonté à faire diminuer notre impact sur le climat. Par exemple, le crédit supplémentaire de 1.5 million voté par le Parlement jurassien au mois de septembre de cette année ne comprend plus d'aide financière pour l'installation d'une pompe à chaleur air-eau en lieu et place d'un système à mazout.

La commune se doit d'encourager la population à investir dans des mesures écologiques contribuant à substituer des énergies fossiles par des énergies renouvelables.

Nous demandons au conseil communal de mettre en place des mesures d'aides (séances d'informations avec des professionnels, support d'expertise et d'optimisation énergétique, etc) à la population pour réaliser des transitions énergétiques.

Vicques, le 12 décembre 2022

Groupe Val Terbi Ensemble (VTE)

Damien Voisard